

UEEA

Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

Plan de la présentation

1. Naissance des UEEA
2. L'unité et son fonctionnement
3. Elèves orientés et mise en oeuvre de l'accompagnement

**Naissance des UEEA
et
implantation sur les
territoires**

- Engagement n°3 du **plan national autisme 2018-2022**
- **Un cahier des charges national** spécifique
- **Coopération étroite** entre :

ARS (Agence Régionale de Santé), MDPH, IA-DASEN (Education Nationale) et ESMS (Etablissement et services médico sociaux) porteur de l'UEEA

- RS 24 : 3 UEEA sur le département des Yvelines (dont cette ouverture sur le bassin de Mantes)

UEEA Mantes-La-Jolie
EPU Monet
Circonscription de Mantes 1
Association DELOS APEI (RS 2024)

UEEA Hardricourt
EPU Lachiver
Circonscription de Meulan
Association Handi Val de Seine
Ouverture RS 2023

UEMA Mantes-La-Jolie
EMPU Les Tulipes
Circonscription de Mantes 1
Association DELOS APEI (RS 2024)

UEMA Bonnières sur Seine
EMPU Albert Anne,
Circonscription de Rosny sur Seine
Association APAJH, SESSAD TSA
OUVERTURE RS 2021

UEMA Les Mureaux
EMPU Jacqueline Auriol
Circonscription des Mureaux
Association Handi Val de Seine, SESSAD
ANDRE LARCHE
OUVERTURE RS 2018

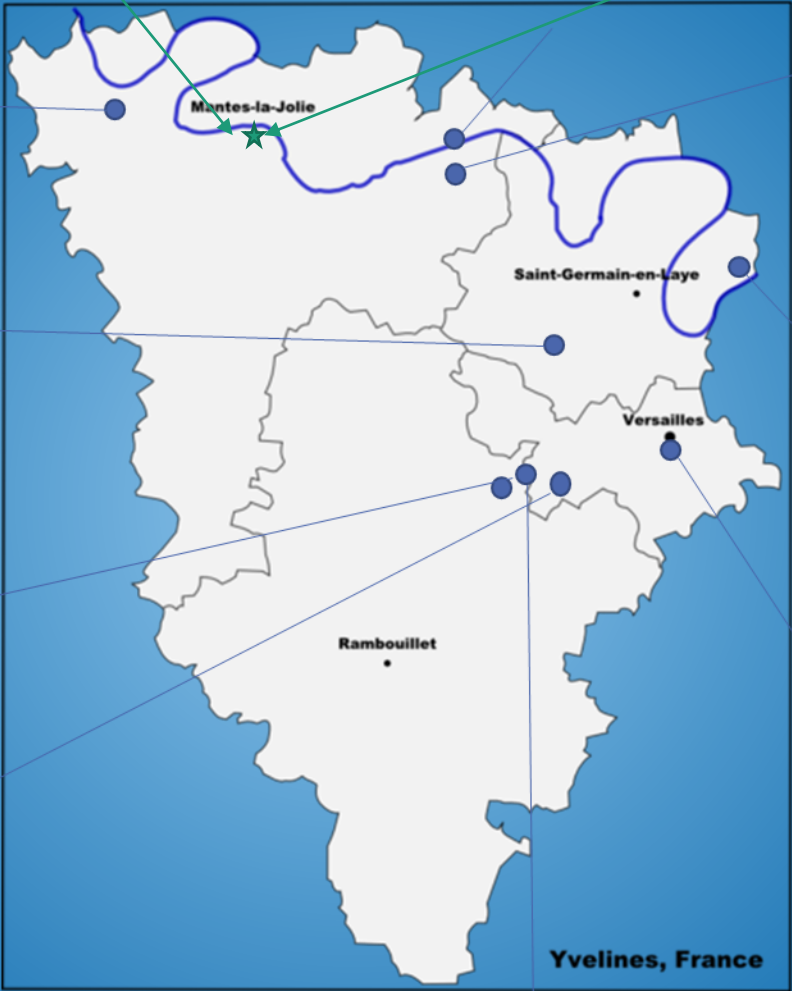
UEEA Saint Nom La Bretèche
EPU Pasteur
Circonscription de Poissy
Association Autisme en IDF, SESSAD AIDERA
Transformation RS 2021

UEMA Sartrouville
EMPU Georges Brassens
Circonscription de Sartrouville
Association APAJH, SESSAD TSA
OUVERTURE RS 2019

UEMA Elancourt
EMPU Willy Brandt
Circonscription d'Elancourt
Association Autisme en IDF, SESSAD AIDERA
OUVERTURE RS 2016

UEMA Versailles
EMPU Les Dauphins
Circonscription de Versailles
Association Autisme en IDF, SESSAD
AIDERA
OUVERTURE RS 2021

UEMA Montigny Le Bretonneux
EMPU Alexandre Dumas,
Circonscription de Montigny
Association APAJH, SESSAD APIDAY
OUVERTURE RS 2020/ Transfert RS 2023



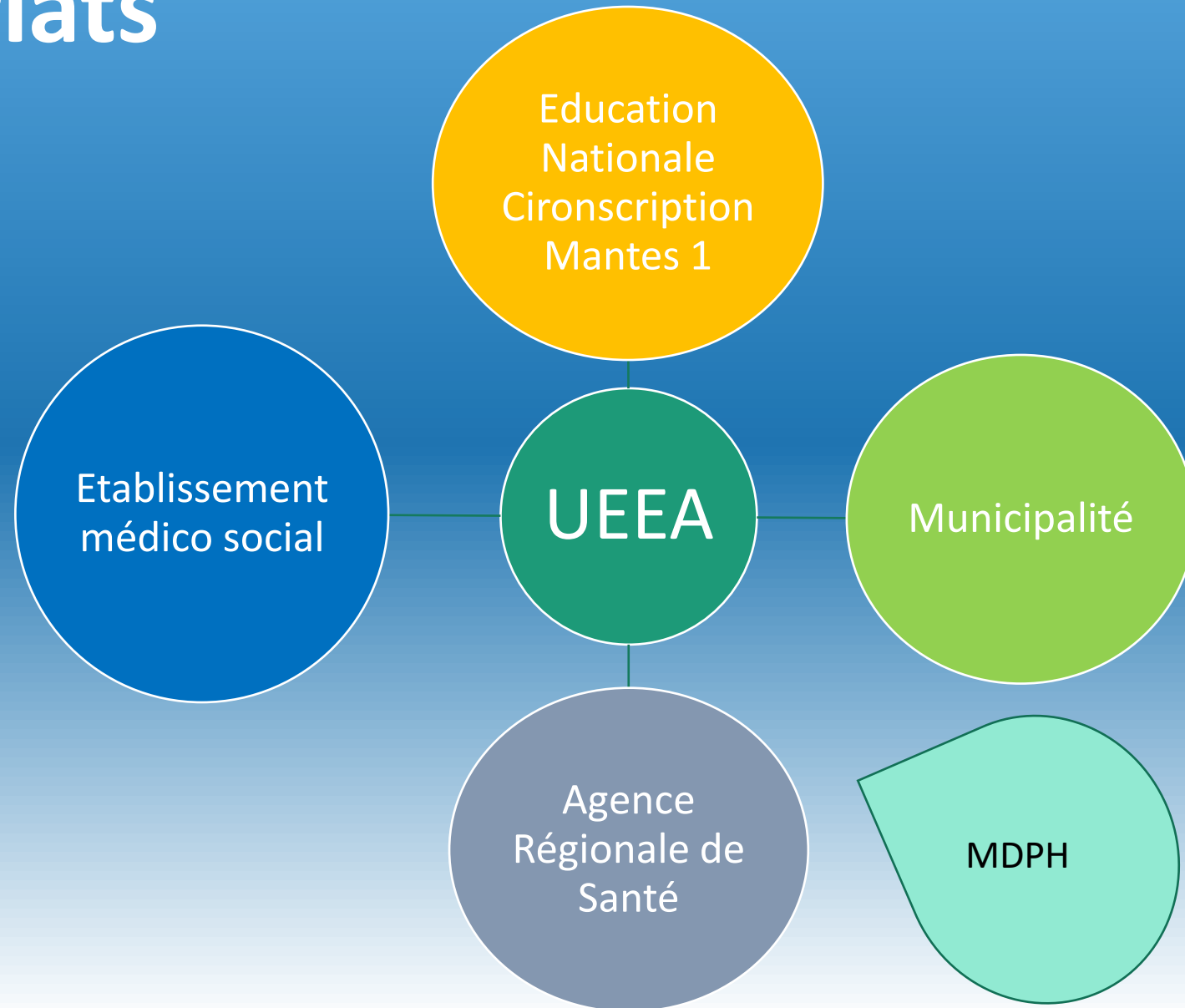
UEMA Trappes
EMPU Henri Wallon
Circonscription de Trappes
Association DELOS APEI
Ouverture RS 2023

Choix de l'implantation

- Accompagnement de sept à dix enfants au plus près de leur domicile
- Disponibilité de locaux adaptés dans une école élémentaire
- Mobilisation de l'équipe éducative
- Volontarisme de la commune d'implantation
- Proximité de l'UEEA avec le service ou l'établissement médico-social.

L'unité et son fonctionnement

Un dispositif de scolarisation adapté issu de partenariats



L'unité et ses objectifs

- Une scolarisation des enfants en classe de référence, au plus près de leur classe d'âge, en fonction de leurs besoins spécifiques.
- Un accompagnement des familles (guidance parentale)
- Une plateforme ressources pour l'école

Public accueilli au sein de l'UEEA

- Enfants avec diagnostic de TSA (Trouble du spectre de l'autisme)
- Enfants orientés par la CDAPH vers une scolarisation en UEEA.
- 7 à 10 élèves âgés de 6 à 11 ans
- Difficultés d'autonomie et/ou dans leurs relations sociales, de communication et de centres d'intérêt

Le fonctionnement

- Des interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé
- Une équipe associant enseignant, AESH Collectif et professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.
- Un accueil très adapté, avec des stratégies et des outils ajustés aux personnes avec autisme.

Une équipe pluridisciplinaire

- Un enseignant spécialisé
- Un AESH collectif
- Une équipe du service médico-social

Temps de présence

- Enseignant (24h devant élèves)
- AESH collectif (24h devant élèves)
- Equipe du service médico-social (défini par l'ESMS)

Formation

- Deux temps d'une durée de 3H proposés par le pôle inclusif
- Une formation organisée par l'association DELOS

Rôle du directeur de l'école

- inscrire le projet de l'unité dans le projet d'école et présenter l'UEEA au conseil d'école,
- favoriser l'accès à une scolarisation en classe de référence
- favoriser la participation, en tant que de besoin, des professionnels de l'UEEA, aux réunions de l'école,
- favoriser la participation des professionnels intervenant de l'unité à la communauté éducative de l'école,

Rôle du directeur de l'école

- La mise en œuvre du projet d'école
- Attention portée aux familles des élèves de l'UEEA
- Coordination des interventions et veille avec le directeur de l'ESMS
- Favoriser les relations partenariales au sein de l'école

Rôle du directeur de l'ESMS

- Veille à la coordination des acteurs
- Veille à la cohérence des interventions
- Favoriser les relations partenariales au sein de l'école

L'inclusion

L'équipe de l'UEEA est membre de la communauté éducative de l'école et est en lien quotidien avec les enseignants :

- Présentation de l'équipe lors de la réunion de rentrée de l'école et des réunions de rentrées de chaque classe
- Participation aux conseils d'école
- Participation aux conseils de cycles, de maîtres de l'enseignante
- Une visite de l'UEEA est proposée aux professionnels de l'école et aux classes de l'école
- Présence des professionnels de l'UEEA lors des temps du quotidien

Préparation de l'inclusion

- Échanges et décisions en équipe pluridisciplinaire
- Choix de la classe d'inclusion défini par l'âge de l'enfant
- Échanges avec les enseignants de l'école pour définir les objectifs et les modalités
- Temps d'observation par un professionnel de l'UEEA dans la classe
- Accompagnement de l'élève dans la classe par un professionnel de l'UEEA autant que de besoin
- Temps accompagné d'une présentation de l'élève aux élèves de la classe
- Préparation en séance individuelle de l'inclusion avec l'élève

La sortie de l'UEEA

une anticipation de tous

- Évaluations des acquis scolaires et de l'évolution du développement de l'enfant
- Une ou plusieurs ESS en fonction des besoins
- Préparation concertée afin d'assurer la poursuite d'une scolarisation au regard des besoins de l'enfant
- Les enseignants et/ou équipe éducative auront les informations sous différentes formes : tuilage, entretien, transmission des outils...

**Merci pour
votre écoute !**